

La Provence - Juillet 2016

Les travaux du réseau d'eaux usées se poursuivent

La création d'un bassin de récupération des eaux a commencé.

Devant l'accroissement des dysfonctionnements constatés sur le réseau d'eaux usées, les travaux se poursuivent sur la commune pour améliorer le réseau.

Après le remplacement de 300 ml de canalisation du réseau d'assainissement des eaux usées (tout-à-l'égout) sous la chaussée de la RD 950 et le remplacement de refoulement plus adapté aux débits, le syndicat Rhône-Ventoux a commencé la création d'un bassin de récupération des eaux.

Cette nouvelle section de travaux concerne un ensemble de travaux à effectuer sur la commune qui a fait l'objet de nombreuses études depuis plusieurs années. Pour les habitants concernés, ces travaux doivent permettre une amélioration du réseau et une évacuation des eaux usées plus rationnelle.

Prendre des dispositions pour éviter les inondations

En effet, lors de fortes pluies, plusieurs canalisations d'eaux débordaient et selon le cas, les Lorientais ne pouvaient plus utiliser le tout-à-l'égout, les eaux usées remontaient, même depuis leurs toilettes.



Les travaux ont débuté à proximité de la station d'épuration.

/PHOTO D.P.

Et comme les habitants du secteur ont subi sur plusieurs années de nombreuses inondations depuis la création du tout-à-l'égout et de la station d'épuration en 1993 jusqu'à nos jours, il a fallu prendre des dispositions.

La commune a délégué ses compétences au syndicat qui a pour mission de satisfaire au quotidien les besoins en eau potable de 35 communes, l'assainissement de 29 collectivités et 32 communes pour le non-collectif (habitations non raccordées au réseau public).

Précisons que la commune de Lorient a en charge la gestion de l'assainissement des eaux pluviales.

Les travaux actuels sont relatifs à la suppression des eaux claires parasites, c'est-à-dire l'infiltration des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées dont le dossier a été réalisé par le cabinet Meroy.

L'entreprise Mereu BTP intervient actuellement pour la réalisation du chantier accompagnée par la Sarl Michellier, spécialiste des équipements électromécaniques. Elles intervien-

nent pour un montant de 384 000 euros HT.

Dossier qui fait l'objet de subventions du département de Vaucluse (60 000 euros) et de l'État par l'intermédiaire de l'Agence de l'eau (115 280 euros).

Les travaux devraient se poursuivre pendant trois mois pour cette nouvelle tranche avant de réaliser des travaux à proprement parler sur les canalisations des avenues Majoral François Jouve et de la Ramadone.

D.P.